

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES ASTREE

Siège social : 45, Avenue Kheireddine Pacha-1002 Tunis

La Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2022.

(en DT)

	1er trimestre de l'exercice comptable 2022	1er trimestre de l'exercice comptable 2021	du 01/01/2021 au 31/12/2021
<u>1/ Primes émises</u>	<u>91 853 349</u>	<u>68 266 259</u>	<u>186 345 214</u>
Non Vie :	64 162 292	62 103 385	143 494 770
Automobile	27 537 570	25 648 254	68 162 239
Incendie& Multirisques	11 575 800	10 879 015	17 874 893
Transport	2 133 936	4 521 851	11 109 865
Autres branches	22 914 986	21 054 265	46 347 774
Vie :	27 691 057	6 162 874	42 850 444
<u>2/ Primes cédées</u>	<u>17 838 548</u>	<u>19 643 605</u>	<u>40 975 276</u>
Non Vie :	17 681 742	19 536 235	40 296 240
Automobile	1 440 749	1 276 475	3 612 045
Incendie& Multirisques	9 786 837	8 678 833	14 835 344
Transport	1 287 759	3 766 454	8 059 386
Autres branches	5 166 397	5 814 473	13 789 465
Vie :	156 806	107 370	679 036
<u>3/ Commissions</u>	<u>7 891 529</u>	<u>6 650 655</u>	<u>19 539 516</u>
<u>4/ Charges de sinistres déclarés en cours</u>	<u>15 771 565</u>	<u>12 748 935</u>	<u>111 319 992</u>
Non Vie :	13 973 924	11 968 278	97 987 162
Automobile	7 501 837	7 018 215	51 094 915
Incendie& Multirisques	1 764 610	584 585	11 791 302
Transport	5 239	32 657	1 139 029
Autres branches	4 702 238	4 332 821	33 961 915
Vie (**):	1 797 640	780 657	13 332 830
<u>5/ Produits des placements dont revenus financiers</u>	<u>9 605 029</u>	<u>8 956 522</u>	<u>42 062 305</u>
	9 277 417	8 727 687	40 127 728

Commentaires : (*) Concernant les indicateurs relatifs au 31/12/2021 : Les indicateurs (Primes émises, charges de sinistres déclarés en cours, commissions et revenus financiers), n'apparaissent pas à travers les états financiers au 31/12 d'une manière individualisée. Ils sont tirés à partir des états de gestion de la Compagnie (états de production et de sinistres) et des états comptables disponibles (balance).

(**) Y compris capitaux échus.

COMMENTAIRES:

1/ Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels au 31 MARS 2022:

Les indicateurs sont arrêtés par référence aux principes et aux conventions comptables prévus par la loi n°96-112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31).

Les principes comptables les plus significatifs:

- **La constatation des revenus:**

- **Les Primes émises:** sont comptabilisées dès la prise d'effet des garanties prévues au contrat d'assurance ; c'est-à-dire à la signature de celui-ci même si le montant de la prime n'a pas encore fait l'objet d'un encaissement par la Compagnie.
- **Les Primes cédées:** Le fait générateur de la comptabilisation des primes cédées est la comptabilisation des primes émises. Selon la nature des traités de réassurances, la mesure du revenu cédé et par conséquent l'enregistrement des opérations peuvent être réalisés lors de l'émission de la prime ou à l'issue d'une période déterminée.

- **La constatation des charges:**

- **Charges de commissions:** S'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.
- **Charges de sinistres déclarés en cours** (Sinistres payés et Provisions pour sinistres à payer en cours): La charge de sinistres comprend les montants payés au titre de l'exercice pour les sinistres déclarés au cours de l'exercice, ainsi que la provision pour sinistres à payer, qui correspond au coût total estimé que représentera pour la Compagnie le paiement de tous les sinistres survenus au cours de l'année jusqu'à la fin de l'exercice.

- **La constatation des produits des placements:** Les produits de placements englobent les revenus des placements immobiliers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (prêts, dépôts et autres). Ils sont évalués par catégorie de placement, conformément aux principes prévus par la norme comptable relative aux placements dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance (NCT n° 31).

2/ Exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie du 1^{er} janvier au 31 Mars 2022 :

2-1/ Production :

Une croissance exceptionnelle de la production globale de la Compagnie de 34,55%, véhiculée par un ensemble de branches dont notamment les branches Vie, Automobile, Maladie Groupe, Incendie & Multirisques et Risques Spéciaux. La branche Transport a enregistré un recul de son activité lié au départ d'une affaire importante en Risques Pétroliers rentrant dans le cadre des appels d'offres publics (3MD environ).

A noter que cette évolution revêt un caractère exceptionnel suite à la réalisation d'un contrat important en assurance Vie-Capitalisation, ayant généré un volume de primes de 21MD environ au terme de la période de référence. Compte non tenu de ce contrat, la progression de la production serait d'environ 4%.

2-2/ Sinistres :

La sinistralité de la Compagnie s'est établie à fin mars 2022 à 15,50% contre 17,62% à la même période en 2021, soit une amélioration de 2,11 points.

2-3/ Placements :

Une augmentation des produits de placements au 31 Mars 2022 d'environ 0,648 MD, provenant notamment des revenus de notre portefeuille titres.